

DEPARTEMENT  
DE LOIR-ET-CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ARRONDISSEMENT  
DE BLOIS

Séance du 26 septembre 2024

CENTRE DEPARTEMENTAL  
DE GESTION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil vingt-quatre le **26 septembre, à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

6 septembre 2024

**Membres présents :**

Date de la réunion :

**Titulaires** : Joël DEBUIGNE, Alain GOUTX, Gérard CHOPIN, Jean-Michel DEZELU, Pascal HUGUET, Jean-Marc MORETTI, Vincent ROBIN, Christophe THORIN

**26 septembre 2024**

**Suppléants :**

José ABRUNHOSA suppléant de Yann BOURSEGUIN  
Philippe AGULHON, suppléant de Michèle GAUTHIER  
Eric BARDET, suppléant de Nelly ANTOINE  
Jean-Albert BOULAY, suppléant de Marie-Agnès FERET  
Philippe COLART, suppléant de Claire GRANGER  
Tania ANDRÉ, suppléante de Marie-Pierre BEAU

**Suppléants excusés :**

François GAUTRY, Stéphane LEDOUX, Jacques PAOLETTI, Odile SOULES, Anne-Marie THEVENET, Solange VALLÉE

**Pouvoirs :**

Annick BARRÉ a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE  
Jacques BOUVIER a donné pouvoir à Eric MARTELLIERE  
François FROMET a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI  
Corinne GARCIA a donné pouvoir à José ABRUNHOSA  
Nicole JEANTHEAU a donné pouvoir à Alain GOUTX  
Catherine LHÉRITIER a donné pouvoir à Gérard CHOPIN  
Karine MICHOT a donné pouvoir à Jean-Michel DEZELU  
Cécilia NAUCHE a donné pouvoir à Christophe THORIN

**N°27.2024**

**Membres titulaires excusés** : Nelly ANTOINE, Annick BARRÉ, Marie-Pierre BEAU, Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, Jacques BOUVIER, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Corinne GARCIA, Michèle GAUTHIER, Claire GRANGER, Nicole JEANTHEAU, Catherine LHÉRITIER, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Cécilia NAUCHE, Régine VASSAUX

Objet de la délibération :

**Budget Principal – Mission  
facultative – Location locaux –  
Société Civile Immobilière  
BCDS VENDOME**

Isabelle ROSSI-MICHEL, Inspectrice Principale, Conseillère aux décideurs locaux est excusée

Tania ANDRÉ a été désignée secrétaire de séance.

(Rapporteur : Éric MARTELLIERE, Président)

Le Président, Monsieur Éric MARTELLIERE, rappelle aux membres du Conseil d'Administration la nécessité d'avoir un local pour effectuer des visites de médecine préventive d'une partie des agents territoriaux situés dans le nord du département.

.../...

Par délibération n° 26-2021 du 6 avril 2021, le Conseil d'Administration a autorisé à l'unanimité la signature d'un bail de trois ans avec tacite reconduction pour une durée égale, avec la société civile immobilière BCDS pour la location de 2 bureaux de consultation médicale au sein de la Maison de Santé « MSP BARILLET » situé au 9 rue de Barillet à Vendôme.

Dans un souci de continuité de cette mission et au vu de la situation géographique opportune des locaux, un nouveau contrat de bail est envisagé selon les principales conditions suivantes :

Bureau	Occupation hebdomadaire	Date d'effet et durée du bail	Condition particulière de location	Loyer mensuel	Charges mensuelles	Condition de révision du loyer
N° 1	3 jours	Date d'effet du bail : le 1 <sup>er</sup> octobre 2024	X	265 € net de TVA	100 €	A la date anniversaire de la prise d'effet du bail ;
N° 2	2 jours	Durée du bail : 3 ans avec la possibilité de reconduction expresse	Bureau sous loué qui fera l'objet d'une régularisation de charge en fin d'année	146 € net de TVA	40 €	En fonction de la variation de l'indice national du coût de la construction.
<b>Total</b>				<b>411 €</b>	<b>140 €</b>	

Au regard des éléments susvisés, les membres du Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- **de l'adoption** du principe de continuité de location auprès de la société civile immobilière BCDS, de deux bureaux de consultations médicales, pour la poursuite des missions du service de médecine préventive du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique du Loir et Cher dans le secteur nord du département.
- **d'approuver** la signature du bail aux conditions fixées.
- **d'acter** la date d'effet du contrat de bail au 1<sup>er</sup> octobre 2024
- **d'autoriser** le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer le bail de location, ainsi que toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,

Le 26 septembre 2024

Publié ou notifié le : 7 octobre 2024  
Exécutoire le : 7 octobre 2024

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Eric MARTELLIERE



Le Président,

Eric MARTELLIERE

